

DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement
d'Etampes
Canton d'Arpajon

N° 2023 072

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BOISSY-SOUS-SAINT YON

DATE DE CONVOCATION 24 NOVEMBRE 2023	L'an deux mille vingt trois Le trente novembre,
DATE D’AFFICHAGE 7 DÉCEMBRE 2023	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur PICHON Jean-Marc, Maire par suppléance.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE : 27	Étaient présent(e)s : M. SAADA Raoul – M. PICHON Jean-Marc – M. LOURS Xavier – Mme MOUNOURY Aurélie – M. GAUTHIER Dominique – Mme CAZADE-SAADA Claire – M. IBOUADILENE Francis – Mme COURTOIS Cécile – M. REYNAUD Max – Mme DUCHOSAL Christine – Mme BLAIZE Sophie – M. LAURENT Eric – M. FAUCHE Fabien – Mme SCACCHI Anne – Mme HEMON Alexandra – M. DORIZON Maurice – M. LION Robert – Mme PEDRONO Anne-Marie – Mme COLLIN Monique.
PRESENTS : 19	Absent(e)s représenté(e)s : DA SILVA Frédéric – MOAL Sylvie – DUCHOSAL Frédérick – BONNASSEAU Patricia – BILIEU Carine.
VOTANTS : 24	Absent(e)s non représenté(e)s : LEROMAIN Nadège – TISCHENBACH Thierry – GOFF Jullian.
	Madame MOUNOURY Aurélie a été désignée secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION SUITE ENQUÊTE PUBLIQUE BASE LOGISTIQUE MAUCHAMPS

Le projet d'agrandissement de la base logistique dans la ville de Mauchamps est susceptible d'entraîner une augmentation significative du trafic poids lourds sur nos voies publiques et de présenter un risque potentiel de ruissellement des eaux pluviales,

CONSIDÉRANT l'importance de préserver la qualité de vie de nos citoyens, la sécurité routière et la préservation de l'environnement,

CONSIDÉRANT les impacts potentiels sur notre réseau routier et notre système de drainage des eaux pluviales,

Le Conseil Municipal émet la présente délibération :

Sur le Risque de Ruissellement des Eaux Pluviales :

Le Conseil Municipal souligne la nécessité d'une gestion adéquate du ruissellement des eaux pluviales associé au projet d'agrandissement. Au vu des rejets actuels dans les champs avoisinants jusqu'aux parcelles boisées de Boissy sous Saint-Yon, nous appelons les autorités compétentes à mettre en place des mesures de prévention et de contrôle afin de minimiser les risques de perturbation de notre système de drainage des eaux pluviales et de préserver la qualité de nos ressources hydriques.



Sur le Trafic Poids Lourds :

Le Conseil Municipal exprime sa préoccupation quant à l'augmentation anticipée du trafic poids lourds découlant de l'agrandissement de la base logistique dans la ville de Mauchamps. Nous demandons aux autorités compétentes de mener une évaluation approfondie des impacts sur nos routes locales et la Nationale 20, et de prendre des mesures appropriées pour atténuer les effets négatifs potentiels sur la circulation routière et la pollution.

Collaboration avec la Ville Voisine :

Le Conseil Municipal encourage la collaboration entre notre Commune et la ville de Mauchamps, afin d'assurer une coordination efficace dans l'évaluation des impacts et la mise en place de mesures correctives. Nous proposons l'établissement d'un comité de suivi bilatéral pour faciliter cette coopération.

Après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

ADOpte la présente délibération.



Le Maire par suppléance,

Jean-Marc PICHON
1^{er} Adjoint au Maire

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.